

Ville de Castelnaudary

DELIBERATIONS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HOTEL DE VILLE - BP N°1100 11491 CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-trois,

Le Mercredi 13 Décembre 2023 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrick MAUGARD,

Date de convocation : le 07 Décembre 2023.

PRESENTS: M. Patrick MAUGARD, M. Philippe GREFFIER, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES. Mme Elisabeth ESCAFRE.

Mme Jacqueline RATABOUIL, Mme Zohra KUFEL, M. Jean TIRAND,

Mme Magdeleine FOUILLAT, Mme Jacqueline BESSET,

ABSENTS: Mme Monique CARPENTIER, Mme Catherine BAILLEAU,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean TIRAND,

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder au vote du tableau des effectifs annexé au budget au 1^{er} Janvier 2024.

Le tableau est modifié en cas de changement de statut, de suppression ou création de poste qui modifie le budget.

Monsieur le Président précise l'état des effectifs créés :

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er Janvier 2024 :

CCAS: pas de changement:

1 poste de cheffe de Projet Prévention Santé

RÉSIDENCE PIERRE ESTEVE : pas de changement

L'effectif créé et budgété est de 13 postes à la Résidence Pierre Estève.

Ci-joint le tableau en annexe.

LE CONSEIL d'ADMINISTRATION APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le tableau des effectifs au 1er Janvier 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Castelnaudary le 13 Décembre 2023

Le Président,

Patrick MAUGARD

Nombre de membres : 11

En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9

Délibération N°2023-45

MATIERE: FONCTION PUBLIQUE - PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE SOUS-MATIERE:

PERSONNEL CONTRACTUEL
- AUTRES CATEGORIES

OBJET:

TABLEAU DES EFFECTIFS
DU CCAS ET DE LA
RESIDENCE PIERRE
ESTEVE
AU 1^{ER} JANVIER 2024.

Ampliation faite le :

1 4 DEC. 2023
Certifié exécutoire par réception en Préfecture le :

1 4 DEC. 2023 Et par publication le :

1 5 DEC. 2023
Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,

Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

Accusé de réception en préfecture 011-261100150-20231213-DB202345-DE Reçu le 14/12/2023